

Portraits de territoire

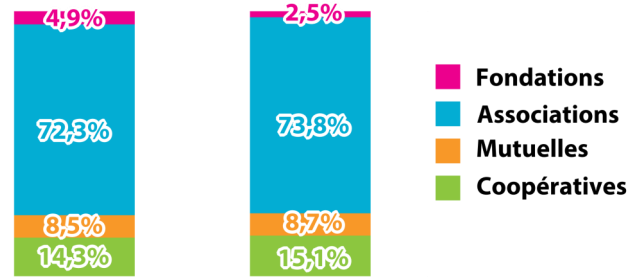
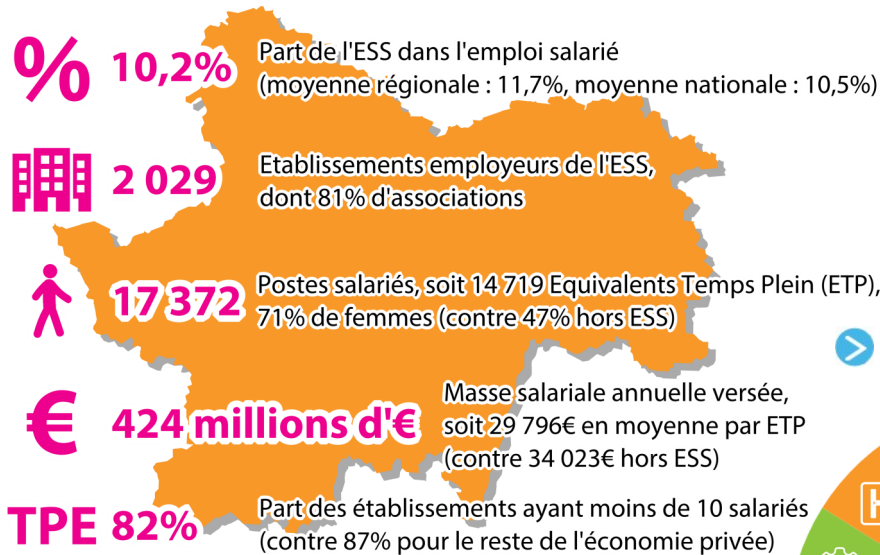
de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté
Mai 2017

Saône-et-Loire

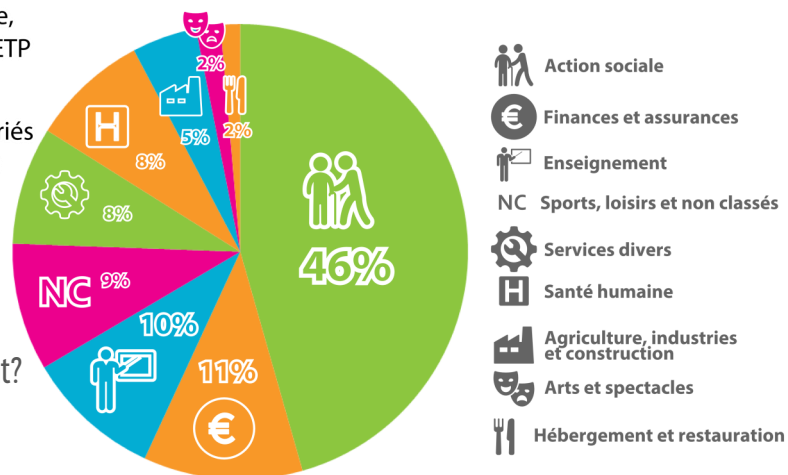


➤ Que représente l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans l'économie saône-et-loirienne?

➤ Quelle répartition des emplois de l'ESS par famille ?



➤ Quelle répartition des emplois de l'ESS par secteur d'activités ?



➤ Quels chiffres-clés de l'ESS dans les zones d'emploi du département?

L'action sociale et l'enseignement constituent les deux principaux secteurs d'activités pourvoyeurs d'emplois au sein de la zone d'emploi.

Le secteur de la santé humaine regroupe pas moins de 26,3% des ETP de l'ESS contre seulement 7,3% sur l'ensemble de la région, ce qui fait de ce secteur une particularité de cette zone.

A l'inverse le secteur de l'agriculture, industrie, construction possède une faible représentation avec un taux de 0,5%.

Le secteur de l'enseignement regroupe pas moins de 14,7% des ETP de l'ESS contre seulement 12,4% sur l'ensemble de la région.

A l'inverse le secteur de la santé humaine possède une faible représentation avec un taux inférieur de 5 points à la moyenne régionale.

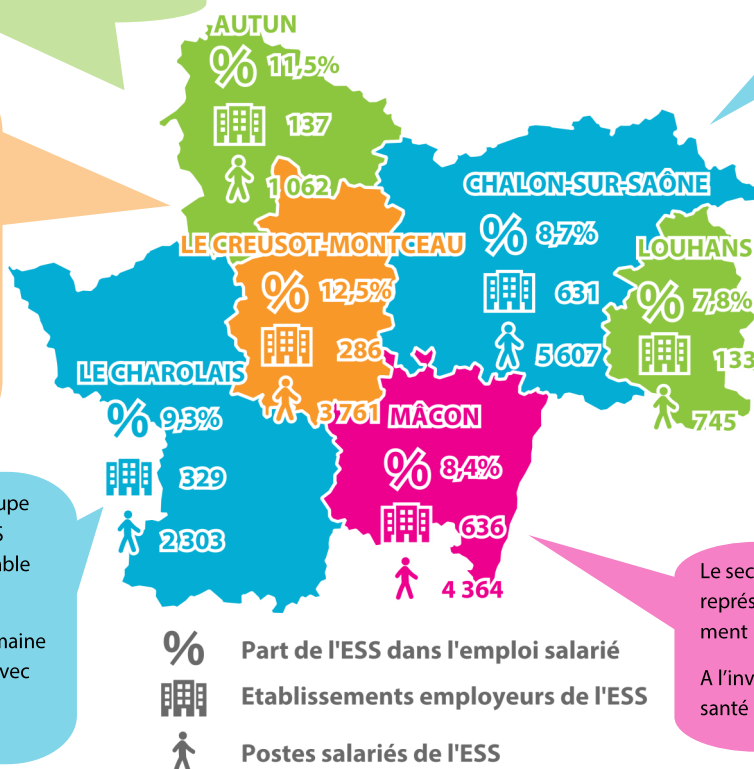
Il n'y a pas de franche surreprésentation ou sous-représentation d'un secteur d'activité par rapport à la moyenne régionale.

Le secteur de l'agriculture, industrie, construction est largement surreprésenté, les activités financières et d'assurance également. A eux deux ils regroupent 28% des ETP de la zone.

A l'inverse le secteur de la santé humaine possède une faible représentation avec un taux inférieur de 6 points par rapport à l'ensemble de la région.

Le secteur des activités financières et d'assurances représentent 14,8% des ETP de l'ESS contre seulement 12,2% sur l'ensemble de la région.

A l'inverse les secteurs de l'enseignement et de la santé humaine sont largement sous-représentés.

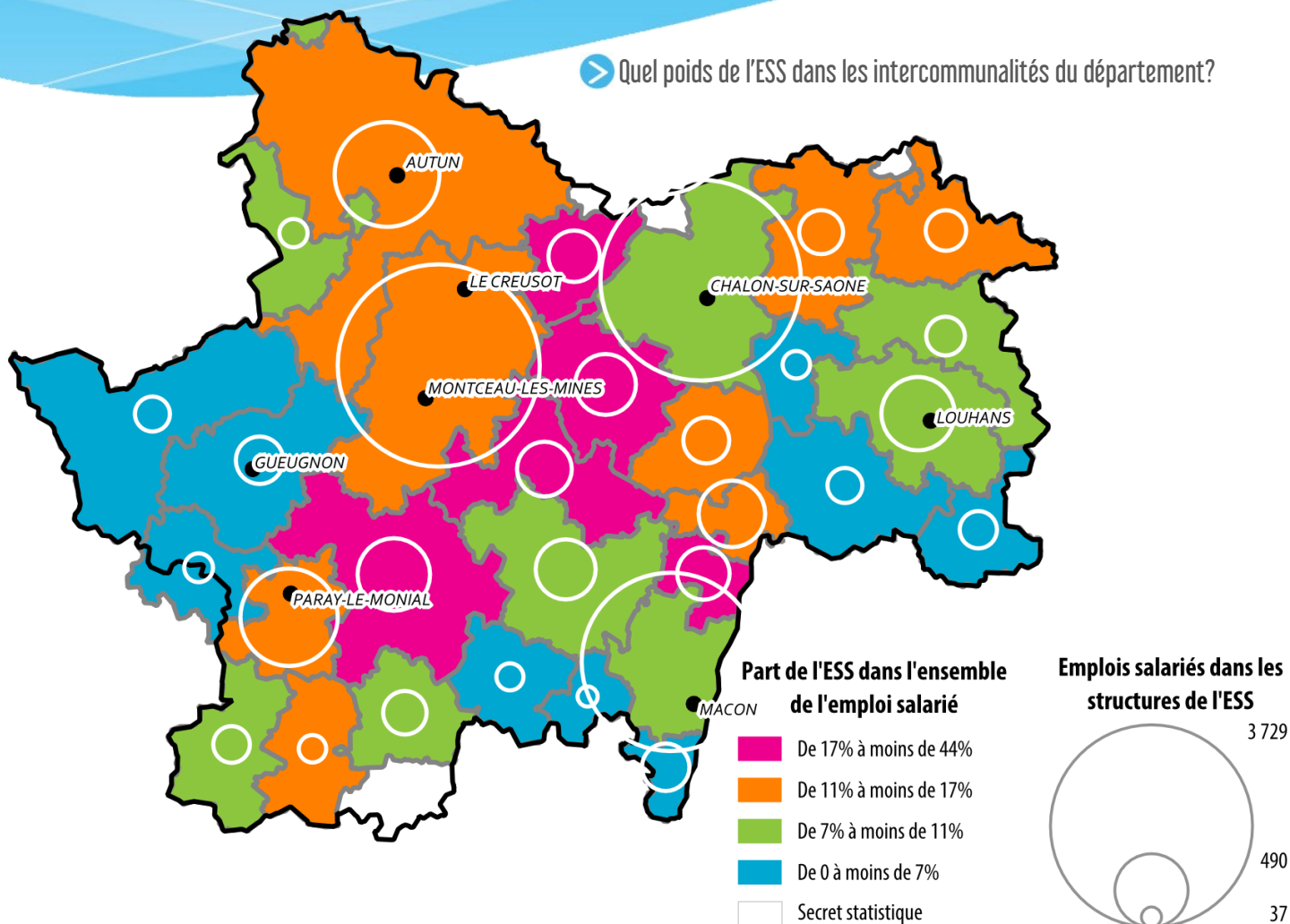


% Part de l'ESS dans l'emploi salarié
Etablissements employeurs de l'ESS
Postes salariés de l'ESS

Portraits de territoire

de l'Économie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté
Mai 2017

➤ Quel poids de l'ESS dans les intercommunalités du département?



Source : Insee, CLAP 2014

Les **Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS)** sont des dispositifs de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Le **périmètre statistique de l'ESS** a été défini en 2008 par l'Insee, les services de l'Etat et le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES) comme un domaine de l'économie composé d'entreprises qui prennent la forme juridique d'**associations**, de **mutuelles**, de **coopératives** et de **fondations**. Ce champ correspond au périmètre d'observation des CRESS, en se limitant généralement aux établissements employeurs, en raison des difficultés de référencement des associations non employeuses.

Retrouvez les publications de l'ORESS sur
<http://ess-bfc.org/>

Source : INSEE CLAP 2014 - Traitement : ORESS
Responsable des publications : Lucie Gras
Rédaction, traitements statistiques et cartographiques,
mise en page : Davy Moret, Thomas Renaud et Marc Figard

Les **effectifs salariés** issus de **Insee CLAP 2014** correspondent à des postes non annexes. Un poste est considéré comme non annexe s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de temps de travail, ces seuils pouvant varier d'un secteur d'activité à l'autre. Les emplois peuvent se mesurer en nombres de personnes ayant travaillé, mais aussi en Equivalent Temps Plein (ETP).

La notion d'**établissement de l'ESS** correspond à une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise appartenant au champ statistique de l'ESS. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Réalisé par



cress
Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire
Bourgogne-Franche-Comté

Avec le soutien de



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**